

# Un emploi à la hauteur de tes aspirations



## Joins-toi à la brigade des pompiers volontaires de Lachute!

On a besoin d'une personne comme toi!



Ville de Lachute

### Ton engagement ?

- Être résident de la ville de Lachute ou de ses environs (priorité aux lachutois);
- Être âgé de 18 ans ou plus;
- Détenir la formation Pompier 1 sera considéré comme un atout. Autrement, le candidat s'engage à suivre la formation Pompier 1 ainsi que toute autre formation de mise à niveau;
- S'engager à suivre toute formation de sauvetage technique, telle que le sauvetage en hauteur et en espace clos;
- Avoir une voiture en bonne condition;
- Détenir un permis de conduire valide classe 4A ou s'engager à l'obtenir;
- Avoir une grande disponibilité selon les besoins du service;
- Être en bonne santé et avoir une bonne condition physique;
- S'engager à suivre toute formation lorsqu'elle est dispensée par la Ville;
- Posséder de l'entregent, le sens des responsabilités et une bonne capacité de travailler en équipe;
- Formation de 500 heures rémunérée par la Ville;
- Rémunération et conditions de travail : salaire compétitif selon l'entente en vigueur, intervenue entre la Ville de Lachute et l'Association des pompiers volontaires de Lachute Inc.

## Soirée d'information le 21 août 2017

À la caserne de pompiers située au 90, rue Barron, Lachute (QC) J8H 4N2

Intéressé(e)? Fais parvenir ton curriculum vitae avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017 à la Direction des ressources humaines, au 380, rue Principale, Lachute (Qc) J8H 1Y2 • rh@ville.lachute.qc.ca